

## L'État fédéral, stade suprême du régionalisme ?

Par **Lola26**, le **29/10/2016** à **12:00**

Bonjour!!![smile4]

Voilà tout, alors j'ai une dissertation (la première), à faire en droit constitutionnel, mais je ne sais vraiment pas quel thème aborder dans ce sujet là...

y'a t-il quelqu'un qui aurait des pistes par hasard??

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/10/2016** à **13:38**

Bonjour

Sur ce forum, on attend la démonstration d'un travail préalable avant d'apporter notre aide. Vous pouvez par exemple définir les termes du sujet. Sachant que j'ai déjà défini "stade suprême" sur votre autre sujet [smile3]

Par **Lola26**, le **29/10/2016** à **18:10**

Bonjour

est-ce qu'un plan de ce type là fonctionnerait pour ce sujet ?

(j'aimerais développé les différents points communs que l'on pourrait faire entre le fédéralisme et le régionalisme pour en arriver finalement à savoir en quoi se distinguent-ils?)

A) Des caractéristiques propres à chacune des entités.

- a)L'autonomie de l'Etat fédéral
- b)L'autonomie limité de l'Etat régional

B)Des points communs entre les deux entités.

- a) Sur le plan juridique.
- b) sur le plan politique

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/10/2016** à **08:41**

Bonjour

J'aurais plutôt fait l'inverse. D'abord présenter les points communs puis les caractéristiques propres de chacun.

Pour la problématique vous pouvez faire quelque chose du genre "Dans quelle mesure l'État fédéral peut-il être assimilé au stade suprême du régionalisme ?"

Par **Camille**, le **30/10/2016** à **08:59**

Bonjour,

A supposer que :

[citation]a)L'autonomie de l'Etat fédéral [/citation]

Qu'entendez-vous par :

[citation]b)L'autonomie limitée de l'Etat régional

[/citation]

[smile7]

Où alors, qu'appellez-vous un "Etat régional" ?

(indépendamment de la faute d'orthographe...)

[smile17]

Par **Lola26**, le **30/10/2016** à **10:00**

Bonjour,

tout d'abord merci pour vos informations.

ce que j'entend par "Etat régional" c'est : Un Etat qui se situe dans une position intermédiaire entre un état unitaire décentralisé et un état fédéral. Il reprend des particularités propres à chacun de ses deux grands modèles.

Donc ce n'est pas une forme d'Etat réellement autonome, voilà pourquoi je voulais développer dans un b)L'autonomie limitée de l'Etat régional...

Cela pourrait-il marcher?

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/10/2016** à **10:03**

Bonjour

il faudrait retravailler le titre de votre II) B). Par exemple "l'État régional, un État intermédiaire" ou "le caractère intermédiaire de l'État régional"

Par **Lola26**, le **30/10/2016** à **10:11**

Bonjour

Mais si je met: b) Le caractère intermédiaire de l'Etat régional  
Est-il logique que je laisse en a) Le caractère autonome de l'Etat fédéral?

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/10/2016** à **10:12**

Bonjour

Je ne sais pas trop. Après j'avais envisagé un A) sur l'autonomie, mais dans ce cas que mettre en B).

Par **Lola26**, le **30/10/2016** à **10:23**

je vais encore réfléchir, merci beaucoup

Par **Camille**, le **30/10/2016** à **10:35**

Re,

[citation]Donc ce n'est pas une forme d'Etat réellement autonome, voilà pourquoi je voulais développer dans un b)L'autonomie limitée de l'Etat régional... [/citation]

Ah bon ? Alors, l'Italie et l'Espagne, qui sont considérés comme des Etats régionaux, seraient moins autonomes que les autres ? Moins autonomes vis-à-vis de qui ?

Par **LouisDD**, le **30/10/2016** à **11:20**

Salut

Je pense qu'il y a confusion entre l'État fédéral et les États fédérés qui le composent, Et L'État régional et les régions qui les composent.

Car un État quel qu'il soit est par nature indépendant et autonome, (principe de non

ingérence) .

Je pense que lorsque vous parlez de l'autonomie plus ou moins grande vous parlez des États fédérés et des régions, mais surtout pas de l'État régional ni de l'État fédéral

Bonne journée

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/10/2016** à **12:55**

Bonjour

Très juste ! Je me suis moi même emmêlé les pinceaux (honte à moi). Donc lorsque vous parlez d'autonomie, il faut biren parler des régions et des États fédérés

Par **Camille**, le **30/10/2016** à **13:31**

Bonjour,

Ah, quand même ! Je finissais par me demander si je ne faisais pas un début d'Alzheimer...  
[smile3]

Par **Intervenante**, le **05/11/2016** à **15:28**

Fait attention au plagia qui est interdit à la fac.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/11/2016** à **15:42**

Bonjour

[citation]Fait attention au plagia qui est interdit à la fac.[/citation]

Où voyez vous du plagiat sur ce sujet ?!

Par **Skar**, le **05/11/2016** à **16:11**

le plan a était repris d'ici **Lien censuré**

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/11/2016** à **16:23**

Je ne vois rien du tout sur ce lien car il faut payer pour accéder au document complet. Pouvez-vous me faire parvenir le document en pdf, <http://www.fichier-pdf.fr/> (envoyez moi le lien par MP).

Si jamais je constate que le plan est identique, il y aura sanction.

J'ai censuré le lien de votre message car pour le coup c'est un site qui encourage le plagiat.

Par **Skar**, le **05/11/2016** à **16:25**

il faut payer pour le consulter en entier mais le plan a été donné sur l'accès gratuite, c'est à dire vers la fin de l'introduction  
A partir de la ligne 20, "En effet...."

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/11/2016** à **16:30**

On ne voit pas le plan en entier mais seulement le I) A), qui ressemble un peu à celui de Lola. Tant que je ne verrais pas le plan en entier il n'y a pour moi aucune preuve de plagiat.

Par **Skar**, le **05/11/2016** à **16:34**

Non mais sur l'introduction

"En effet ce sont deux formes d'Etat qui portant des caractéristiques propres (I) car l'Etat fédéral, une autonomie politique et constitutionnelle complète (a) et l'Etat régional possédant une autonomie qui reste toute fois limitée (b) mais ce sont deux Etats substantiellement semblables (II), sur le plan juridique (a) et sur le plan politique (b) "

c'est sur l'accès gratuit à la fin de l'introduction bon sang!

Par **Camille**, le **05/11/2016** à **17:00**

Bonjour,

[citation]"En effet ce sont deux formes d'Etat qui portant des caractéristiques propres (I) car l'Etat fédéral, une autonomie politique et constitutionnelle complète (a) et l'Etat régional [s]possédant une autonomie qui reste toute fois limitée[s] (b) mais ce sont deux Etats [s]substantiellement semblables (II), sur le plan juridique (a) et sur le plan politique (b)[/s] "

[/citation]

Et il faudrait payer pour lire des âneries pareilles ?

Sans compter les fautes d'orthographe...

[smile31][smile31][smile31]

Par **Skar**, le **05/11/2016** à **17:01**

mais c'est sur l'accès gratuite hein...

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/11/2016** à **22:31**

Bonsoir

Bon c'est vrai, c'est le même plan avec les mêmes erreurs grossières. Je constate avec regret que Lola a sans doute dû plagier cette merde sans nom. Et dire qu'il y a des pigeons qui payent 20 € pour voir la suite ... [smile31][smile31][smile31]

Est-ce que vous travaillez pour ce site ?

Si oui, souhaitez vous que j'efface le message litigieux ?

Par **mojjji**, le **06/11/2016** à **15:11**

Quelles étaient les idées de plan ? Je n'ai que des idées brouillonnes qui ne me permettent pas de former un plan, si vous pouvez m'aider.

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/11/2016** à **15:19**

Bonjour

Je vous invite à créer un sujet. Par contre nous vous répondrons que si vous démontrez un travail préalable. Je vous invite alors à nous exposer vos idées même si elles vous paraissent brouillonnes. Mais faites tout ça sur un nouveau sujet, ce sera beaucoup mieux.

Par **LouisDD**, le **07/11/2016** à **18:47**

Bonsoir

Étant donné que c'est un message litigieux (plagiat) Je verrouille en attendant, surtout qu'il y a

pas mal de post avec le même titre ...

A plus